**Une rentrée en musique**

**4 septembre 2017**

**Introduction :**

La musique, et d'une manière plus générale tout ce qui peut fédérer, capter l'attention pour amener un groupe d'enfants, d'adolescents, de jeunes à se rassembler dans un moment d'émotion collective et sensible, est une expérience positive.

Le message que peut délivrer un rendez-vous musical est un moment rassurant et stimulant. En effet toute rentrée scolaire avec sa cohorte de nouveautés (nouveau cadre de travail, nouvel environnement, nouveaux professeurs, nouveaux camarades) est susceptible de générer certaines appréhensions chez nos élèves.

Cette « rentrée en musique » peut ainsi contribuer à construire une dynamique positive en inscrivant cet événement dans la mémoire de nos jeunes.

**La demande ministérielle**

Vous trouverez ici [la note de monsieur le Ministre de l’éducation nationale](http://www.education.gouv.fr/cid117986/la-rentree-en-musique.html) concernant la *Rentrée en musique* dans les écoles, les collèges et les lycées et là [le communiqué de presse du 27 juin 2017](http://www.education.gouv.fr/cid118176/jean-michel-blanquer-et-francoise-nyssen-proposent-une-rentree-en-musique-aux-eleves.html)

La vidéo de la présentation par le Ministre

<http://www.education.gouv.fr/cid117986/la-rentree-en-musique.html>

Le communiqué de presse

<http://www.education.gouv.fr/cid118176/jean-michel-blanquer-et-francoise-nyssen-proposent-une-rentree-en-musique-aux-eleves.html>

*« […] Cette mobilisation va trouver un premier développement avec la « rentrée en musique » afin de marquer de manière positive le début de l’année dans les écoles, les collèges et les lycées. »*

Extrait de la lettre aux recteurs – Jean-Michel Blanquer – 20/06/2017

« *Nous souhaitons faire de cette rentrée scolaire un moment de partage et de cohésion. Elle sera donc placée sous le signe de la musique en invitant des musiciens à jouer lors de la rentrée.»*

*« Le plaisir d’apprendre est une condition majeure de la réussite des élèves. Pour créer cet environnement favorable, l’école doit offrir un cadre tout à la fois bienveillant et exigeant, qui inspire  confiance. Les pratiques musicales collectives y contribuent. »*

Communiqué de presse - Jean-Michel Blanquer – Françoise Nyssen 27/06/2017

Le courrier du Ministre mentionne la date du 4 septembre pour l’événement.

**L’esprit de la rentrée en musique**

Il s'agit de créer un moment où tous les nouveaux élèves entrant à l’école maternelle (petite section), élémentaire (CP), au collège (6°) ou au lycée (2ndes) seront  bénéficiaires d'un moment musical produit par leurs camarades déjà scolarisés dans l'unité d'enseignement ou éventuellement par des ressources extérieures partenaires de la communauté éducative : parents, associations, structures culturelles, etc.

**La rentrée en musique permettra de donner une vision nouvelle, originale et positive de l’école. Elle donnera une identité particulière propre aux spécificités de l’école et pourra stimuler de futurs projets.**

**Les participants**

Toutes les volontés peuvent être sollicitées pour l’opération « rentrée en musique » :

*« Elèves, professeurs, parents, chorales et orchestres, artistes et acteurs culturels pourront chanter et jouer dans les écoles et les établissements le jour de la rentrée. »*

Communiqué de presse - Jean-Michel Blanquer – Françoise Nyssen 27/06/2017

**Les ressources**

La première des ressources est le répertoire acquis et travaillé localement lors de la précédente année : dans le cadre des séquences d’enseignement au collège, des chorales de classes, de cycles, d’écoles, productions musicales des projets 2016/2017, captations audio ou vidéo etc.

Éventuellement des ressources en lignes sont disponibles pour accompagner les enseignants dans la recherche de répertoire, notamment pour le premier degré :<https://www.reseau-canope.fr/musique-prim/accueil/>

Le site de l’APEMU (association des professeurs d’éducation musicale) propose une liste de chansons classées par thèmes et présentées en ordre alphabétique. Elle regroupe des répertoires pour tous les niveaux de scolarité avec plus de 4000 titres répertoriés:

<https://apemu.fr/chansons-classees-par-theme>

Les structures culturelles musicales partenaires ont été directement sollicitées pour intervenir dans le cadre de cette opération.

**Des personnes ressources ou conseils peuvent être sollicitées pour la mise en**

**relation avec des partenaires de proximité** :

**Une adresse dédiée pour toutes les demandes :** [**rentree-en-musique@ac-creteil.fr**](mailto:rentree-en-musique@ac-creteil.fr)

Pour le premier degré, les conseillers pédagogiques « éducation musicale » (CPEM)

* Pour la Seine-et-Marne :

Patricia Andréani : [patricia.andreani@ac-creteil.fr](mailto:patricia.andreani@ac-creteil.fr)

Frédéric Neyhousser : [frederic.neyhousser@ac-creteil.fr](mailto:frederic.neyhousser@ac-creteil.fr)

François Saddi : [francois.saddi@ac-creteil.fr](mailto:francois.saddi@ac-creteil.fr)

* Pour la Seine-Saint-Denis :

Jean-Claude Chandard : [jean-claud.chandard@ac-creteil.fr](mailto:jean-claud.chandard@ac-creteil.fr)

Dominique Guégan : [dominique.guegan@ac-creteil.fr](mailto:dominique.guegan@ac-creteil.fr)

Nicole Porebski : [nicole.porebski@ac-creteil.fr](mailto:nicole.porebski@ac-creteil.fr)

Judith Tromeur : [judith.tromeur@ac-creteil.fr](mailto:judith.tromeur@ac-creteil.fr)

* Pour le Val-de-Marne :

Philippe Benoit : [philippe.benoit@ac-creteil.fr](mailto:philippe.benoit@ac-creteil.fr)

Maryse Ferrari : [maryse.ferrari@ac-creteil.fr](mailto:maryse.ferrari@ac-creteil.fr)

Mélanie Goupil : [melanie.goupil@ac-creteil.fr](mailto:melanie.goupil@ac-creteil.fr)

**Les modalités d’organisation et conseils pratiques**

Simplicité, efficacité et qualité sont à privilégier.

L’objectif premier est de créer un moment d’accueil agréable et chaleureux.

Chaque établissement organisera ce moment de la façon qui lui semble la plus pertinente, la plus simple, la plus en accord avec ses habitudes de fonctionnement.

La question de la qualité et du répertoire doit être prise en compte.

**De façon générale :**

- Pour qui ?

Un accueil par palier d’entrée est à privilégier : petite section  / CP / 6ème / 2nde.

Pour les écoles et les 6èmes, les parents peuvent être invités ou associés.

- Quand ?

La rentrée en musique peut se décliner à n’importe quel moment de la journée : accueil matinal, pause récréative, fin de matinée, lors de la visite de l’établissement, fin de journée. Il n’y a pas de contrainte de durée.

- Comment ?

Les nouveaux élèves peuvent être **spectateurs** en assistant à la prestation de groupes scolaires constitués (chorales de classes ou d’écoles, orchestres d’écoles, ateliers musique), d’élèves musiciens ou d’autres musiciens (parents, artistes partenaires, enseignants etc.).

Ce rendez-vous peut également s’effectuer sous la forme d’une invitation : les plus grands ou les enseignants, peuvent organiser la diffusion d’extraits de leur spectacle de fin d’année (diffusion audio ou vidéo).

Les nouveaux élèves peuvent également être **acteurs** de ce rendez-vous en participant à un temps de pratique musicale : apprentissage d’un chant collectif, d’un rythme en percussions corporelles etc.

Les élèves des écoles peuvent encore être sollicités et prévenus avant la fin de l’année scolaire pour anticiper leur participation à la rentrée en musique.

Texte et musique peuvent être communiqués aux familles dès la fin de  l’année scolaire.

- Où ?

Tous les lieux de l’établissement scolaire peuvent être investis : la cour, le préau, la salle à manger, les salles de classe.

Dans certains établissements, les systèmes de sonneries permettent diffusion audio et une écoute originale et collective.

**Premier degré :**

Pour les maternelles, le répertoire des comptines est particulièrement adapté.

Pour les écoles élémentaires:

Les initiatives pourront s’appuyer sur les actions déjà  menées en 2016-2017 :

-     Chorales de classes, de cycles, d’écoles

-     Productions musicales des projets 2016-2017 (projets opéra, chants communs retenus

dans les rencontres des circonscriptions, écoutes d’œuvres étudiées l’année passée…)

-     Travaux menés au sein des CHAM et classes orchestres…

-    Choix par l’équipe enseignant de l’écoute d’une ou plusieurs œuvres dans toutes les

classes de l’école

-     Invitation de petits groupes de musiciens constitués par des parents, des professeurs

des écoles de musique, des musiciens intervenants, des enseignants musiciens de

l'école…

**Collège :**

Quatre établissements sur cinq disposent déjà d'une chorale, parfois d'un groupe instrumental animé par les professeurs d'éducation musicale. Il paraît envisageable, au regard de la quantité de spectacles donnés en fin d'année scolaire d'identifier une quinzaine d'élèves volontaires et motivés issus des futures 5°, 4°, 3°pour participer à cet événement de rentrée.

Il se trouve toujours des élèves motivés pour faire revivre les moments positifs des concerts de fin d’année : <http://www.musichoeur.musique.ac-creteil.fr/spip.php?article42>

Une répétition est nécessaire après deux mois de congés. L’établissement peut envisager d'en informer les parents afin de planifier une répétition en amont ou le jour de la rentrée.

Les professeurs disposent parfois de listes de diffusion des élèves de leurs chorales qu’ils pourraient ainsi solliciter en amont

Concernant les collèges qui ne disposent pas de ressources musicales suffisamment solides (professeur d'éducation musicale non encore nommé...) la lettre des Ministres propose aussi de faire appel à des ressources externes si nécessaire: des parents musiciens, des élèves inscrits en école de musique peuvent aussi se produire avec leurs instruments. Dans tous les cas, il est indispensable de s'assurer d'une qualité artistique minimale capable de capter l'attention d'un public issu de la communauté éducative.

**Lycée** :

Un appui sur les pratiques amateurs des lycéens sera à privilégier dans la majorité des lycées.

Le proviseur peut lancer un appel à contribution auprès des secondes et premières par l’intermédiaire du CVL.

- Les partenaires potentiels

De nombreuses des villes possède une école de musique, une chorale, un club, une association musicale. Ce sont autant de partenaires potentiels pour cette opération :

- Ecoles de musique, conservatoires

- Chorales locales

- Associations musicales

- Structures culturelles musicales

- Théâtres municipaux

- Parents musiciens

- Amis des parents musiciens

**En guise de conclusion (provisoire)**

Cette opération a vocation à mettre la musique au cœur de l’action éducative. Chaque établissement scolaire en fera sa signature lors de cette première rencontre avec les nouveaux élèves. Main tendue, accueil bienveillant, plaisir de la pratique collective, de l’écoute, mais aussi ouverture vers la fréquentation des œuvres musicales, vers une pratique approfondie et vers une acquisition de connaissances nouvelles d’un savoir-faire et d’un savoir-être.

Il conviendra de s’appuyer sur cette première expérience forte de la vivacité de l’urgence pour construire des projets pérennes, des partenariats de qualités, des idées novatrices. Pour construire un nouvel accueil des élèves dans les écoles, les collèges et les lycées. Un accueil de qualité, exigeant, bienveillant… et en musique.